

## Fonctionnement du Département de l'Action sociale à partir du lundi 29 juin jusqu'au vendredi 28 août 2020

Il est vivement recommandé aux citoyens qui souhaitent se rendre au CPAS de se munir d'un masque. Les citoyens doivent s'y présenter seuls (sauf s'ils sont accompagnés d'un mineur, d'un traducteur ou s'ils accompagnent une personne à mobilité ou capacité réduite) et sur rendez-vous à l'exception des nouvelles demandes.

Afin d'assurer les droits fondamentaux de chacun, voici ci-dessous quelques informations sur la continuité des services sociaux offerts par le Centre :

- Notre accueil central est ouvert chaque matin de 8h à 12h et de 12h30 à 16h (à l'exception du mardi après-midi, du jeudi matin et du vendredi après-midi). En cas de besoin, toute personne peut venir déposer des documents dans la boite aux lettres (par exemple, à la demande de son assistant social). Nous assurons une permanence téléphonique chaque jour de 8h à 12h et de 12h30 à 16h.
- Les nouvelles demandes et les demandes urgentes seront traitées conformément par les travailleurs sociaux en permanence physique le matin.
- Les droits fondamentaux sont garantis ainsi que les paiements du Revenu d'intégration et des aides sociales (telles qu'une carte santé). En cas de besoin, le suivi des appels adressés au service est garanti.
- Le Service de Médiation de dettes est ouvert au public pour les nouvelles demandes et les urgences.
  Il continue de travailler par mail et téléphone quand cela est possible et pour assurer les paiements des personnes sous Règlement collectif de dettes.
- La Cellule Energie est accessible au public exclusivement sur RDV et traite prioritairement les demandes par mail et téléphone.
- La maison d'accueil « Les Trieux » et la « Pension de Famille » restent bien sûr ouvertes. Pour les visites, il est important de contacter l'équipe socio-éducative. Un registre des personnes entrantes sera tenu dans l'intérêt de tous. Pour toute question complémentaire, l'équipe socio-éducative se trouve à votre disposition par téléphone ou mail.

- Le Service des Repas à domicile est maintenu Les repas sont livrés dans des sacs en plastique pour plus d'hygiène. Nos livreurs veilleront au plus grand respect des consignes d'hygiène dans la sécurité de tous. Si vous souhaitez introduire une demande de repas, vous pouvez vous adresser au service par mail (repas.domicile@cpasnamur) ou par téléphone au 081/337.414.
- Le Service Logement est ouvert au public pour les nouvelles demandes et les urgences. Il continue de travailler prioritairement par mail et téléphone. Les activités collectives restent suspendues.
- Accompagnement des aînés : afin de ne pas fragiliser davantage les personnes âgées, les visites à domicile et l'accompagnement par notre éducatrice doivent se réaliser seulement si cela s'avère nécessaire. Les nouvelles demandes seront également filtrées afin de ne traiter que les urgences. Le travail social se réalisera prioritairement par téléphone ou par mail. Dans tous les cas, chaque travailleur respectera strictement les mesures d'hygiène de base. En cas de besoin, le suivi des appels adressés au service est garanti.
- Le Service d'insertion sociale (SIS) et la Cellule Alpha/FLE reprennent leurs activités suivant les directives du Service Public de Wallonie.
- Synergie Emploi (insertion socioprofessionnelle) est ouvert au public mais continue de travailler prioritairement par mail et téléphone. Il ne recevra que sur RDV.
- L'EFT « L'Outil » reprend ses activités le 18 mai selon les directives du Service Public de Wallonie.

Pour toute question, nos lignes téléphoniques restent accessibles et nous vous répondrons dans les plus brefs délais. Vous trouverez toutes nos adresses mails et nos numéros de téléphone en cliquant le lien suivant : <a href="https://www.cpasnamur.be">www.cpasnamur.be</a>